

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUBUC  
MUNICIPALITÉ DE ST-DAVID-DE-FALARDEAU**

**RÉSOLUTION EXTRAITE DU PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2018**

---

92-2018

**Campagne – Municipalités alliées contre la violence conjugale –  
Résolution d'appui.**

---

- CONSIDÉRANT** que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;
- CONSIDÉRANT** que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;
- CONSIDÉRANT** que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une Politique d'intervention en matière de violence conjugale ;
- CONSIDÉRANT** qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- CONSIDÉRANT** que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;
- CONSIDÉRANT** que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;
- CONSIDÉRANT** que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau se proclame alliée contre la violence conjugale. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

Copie certifiée conforme.

Ce 12 avril 2018.



Daniel Hudon

Secrétaire-trésorier et directeur général

---